

Délégation Départementale de la Haute Savoie Service Environnement - Santé

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL 2013

LA VERNAZ



DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODE D'ALIMENTATION

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. LA RESSOURCE EN EAU

Il s'agit des captages qui peuvent être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (lac, torrent, rivière...). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement et stockage.

2. LA PRODUCTION D'EAU

Elle correspond aux réservoirs et aux stations de traitement, qu'elles soient simples (désinfection au chlore ou rayonnements ultra-violets) ou beaucoup plus élaborées.

Les prélèvements effectués caractérisent l' EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION, et après traitement le cas échéant.

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION est caractérisé par un réseau de canalisations distribuant à une population une eau de qualité homogène et ayant les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

Unité de distribution	Population moyenne	Captage	Station de traitement et point de mise en distribution
CHEF-LIEU DE LA VERNAZ	240	CHEZ VALLET	
		GREPPON	
			RESERVOIR DU CHEF-LIEU
JOTTY	120	LE JOTTY	
			RESERVOIR DU JOTTY

A.R.S. 74 Environnement-Santé R1 - 1

SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 pour lesquels la protection naturelle est insuffisante.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Il appartient donc au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été inscrits aux hypothèques et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescritions de la D.U.P.

Il convient également après la prise de l'arrété de concrétiser ces protections par l'achat des terrains des périmètres immédiats, la mise en place des clôtures et portails d'accès ainsi que par la réalisation des travaux inscrits dans l'acte de déclaration d'utilité pubique.

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, sur la mise en conformité des travaux ou si des inexactitudes dans le tableau ci-dessous sont constatées, il convient de prendre contact avec le service Environnement-Santé de la Delegation Territoriale de l'ARS

	SITUATION ADMIN	ISTRATIVE		
Nom	Débit moyen m3/j	Commune d'implantation	Avis Hydrogéologue	Arrêté D.U.P.
CHEZ VALLET	20	LA VERNAZ	15/11/1996	15/05/2003
GREPPON	40	LA VERNAZ	15/11/1996	15/05/2003
LE JOTTY	30	LA VERNAZ	15/11/1996	15/05/2003

A.R.S. 74 Environnement-Santé R2 - 1

RECAPITULATIF DES ANALYSES

SOMMAIRES EN DISTRIBUTION

Collectivité: LA VERNAZ

DATE DU	UNITE DE DISTRIBUTION	TYPE	CONF.	ECOLI	STRF	CTF	CDT25	NH4	PH	TURBNFU	GT22_68	BSIR
PRELEVEMENT	CHEF-LIEU DE LA VERNAZ	D'EAU	BACT.	n/100mL	n/100mL	n/100mL	μS/cm	mg/L	unitépH	NFU	n/mL	n/100mL
	POINTS DE SURVEILLANCE											
19/02/2013	CHEF-LIEU MAIRIE	S	С	0	0	0	273	<0,01	8,05	0,31	10	
22/05/2013	CHEF-LIEU MAIRIE	S	С	0	0	1	268	<0,01	7,95	0,26	33	
04/09/2013	CHEF-LIEU MAIRIE	S	С	0	0	0	279	<0,01	8,0	0,45	8	
27/11/2013	CHEF-LIEU MAIRIE	S	С	0	0	10	279	<0,01	8,0	0,32	33	
			LIMITES DE QUALITE	0	0							

Pourcentage de conformité sur l'UD	100%

DATE DU	UNITE DE DISTRIBUTION	TYPE	CONF.	ECOLI	STRF	CTF	CDT25	NH4	PH	TURBNFU	GT22_68	BSIR
PRELEVEMENT	JOTTY	D'EAU	BACT.	n/100mL	n/100mL	n/100mL	μS/cm	mg/L	unitépH	NFU	n/mL	n/100mL
	POINTS DE SURVEILLANCE											
19/02/2013	LIEU-DIT LE JOTTY	Т	С	0	0	0	289	<0,01	8,10	<0,20	1	0
22/05/2013	LIEU-DIT LE JOTTY	Т	С	0	0	0	279	<0,01	8,00	0,26	6	0
04/09/2013	LIEU-DIT LE JOTTY	Т	N	93	41	93	301	<0,01	8,0	0,35	47	0
11/09/2013	LIEU-DIT LE JOTTY	Т	С	0	0	0	302	<0,01	8,0	<0,20	67	
27/11/2013	LIEU-DIT LE JOTTY	Т	С	0	0	0	304	<0,01	8,0	<0,20	1	0
			LIMITES DE QUALITE	0	0							

Pourcentage de conformité sur l'UD	80%

C : Conforme TURBNFU : Turbidité CDT25 : Conductivité
N : Non conforme ECOLI : Eschérichia coli NH4 : Ammonium

S : Eau distribuée sans traitement STRF : Entérocoques BSIR : Bactéries anaérobies sulfito-réductrices T : Eau traitée CTF : Coliformes totaux GT22_68 : Germes totaux revivifiables à 22°C

RECAPITULATIF DES ANALYSES

PARTICULIERES EN DISTRIBUTION

Collectivité : LA VERNAZ

DATE DU	UNITE DE DISTRIBUTION		TYPE	BAPYR	HPAT4	РВ	CU	NI	CD	SB	CRT	CDT25	FET	PH	TURBNFU
PRELEVEMENT	JOTTY		D'EAU	μg/I	μg/l	μg/I	mg/L	μg/I	μg/l	μg/l	μg/l	μS/cm	μg/l	unitépH	NFU
	POINTS DE SURVEILLANCE	LOCALISATION EXACTE													
18/07/2013	LIEU-DIT LE JOTTY	Bar des Gorges du Pont du Diable -	Т	<0,005	<0,012	0,30	0,0171	<1	<0,02	0,10	<0,5	295	<2	8,05	<0,20
			LIMITES DE QUALITE	0,01	0,1	10	2	20	5	5	50				

S : Eau distribuée sans traitement BAPYR : Benzo-a-pyrène PB : Plomb CRT : Chrome total

RECAPITULATIF DES ANALYSES

PRODUCTION

Collectivité : LA VERNAZ

DATE DU	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION	TYPE	CONF.	ECOLI	STRF	PESTOT	AS	FMG	NO3	CTF	CDT25	CL	FET	PH	SO4	TH	FURBNFL	BSIR
PRELEVEMENT	RESERVOIR DU CHEF-LIEU	D'EAU	BACT.	n/100mL	n/100mL	μg/I	μg/l	mg/L	mg/L	n/100mL	μS/cm	mg/L	μg/I	unitépH	mg/L	F	NFU	n/100mL
	POINTS DE SURVEILLANCE																	i l
29/01/2013	RESERVOIR DU CHEF-LIEU	S	С	0	0				4,7	4	279	0,81		8,00	7,6	14,5	0,25	
18/07/2013	RESERVOIR DU CHEF-LIEU	S	N	5	0				4,2	5	290	0,75		7,8	7,7	14,9	0,37	
25/07/2013	RESERVOIR DU CHEF-LIEU	S	С	0	0					0	282			8,0			0,36	i l
			LIMITES DE															
			QUALITE	0	0	0,5	10	1,5	50									

Pourcentage de conformité	67%
---------------------------	-----

DATE DU	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION	TYPE	CONF.	ECOLI	STRF	PESTOT	AS	FMG	NO3	CTF	CDT25	CL	FET	РН	SO4	тн	FURBNFL	BSIR
PRELEVEMENT	RESERVOIR DU JOTTY	D'EAU	BACT.	n/100mL	n/100mL	μg/I	μg/I	mg/L	mg/L	n/100mL	μS/cm	mg/L	μg/I	unitépH	mg/L	F	NFU	n/100mL
	POINTS DE SURVEILLANCE																	
29/01/2013	RESERVOIR DU JOTTY	Т	С	0	0				1,9	0	290	1,1		8,15	2,1	15,2	<0,20	0
18/07/2013	RESERVOIR DU JOTTY	Т	С	<1	<1	<0,5	<0,5	<0,1	1,6	<1	295	0,52	<2	8,05	1,5	17,29	<0,20	<1
			LIMITES DE															
			QUALITE	0	0	0,5	10	1,5	50									

Pourcentage de conformité	100%
---------------------------	------

C : Conforme CTF : Coliformes totaux TURBNFU: Turbidité SO4 : Sulfates N : Non conforme ECOLI: Eschérichia coli

: Chlorures CL NO3 : Nitrates S : Eau distribuée sans traitement STRF: Entérocoques CDT25 : Conductivité à 25℃ AS : Arsenic T : Eau traitée BSIR : Bactéries anaérobies sulfito-réductrices

FMG : Fluor PESTOT : Total pesticides

TH

: Dureté

FET

: Fer total

R6 - 1 A.R.S. 74 Environnement-Santé